



Royal Gallia Basket Club de BEEZ

Chers parents,

Cher joueur,

Voici les quelques informations utiles pour la saison 2017-2018.

1. Entraînements

Lieu : Hall sportif de Beez à 5000 Beez, selon l'horaire suivant :

Equipe	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Baby*			16h30 – 17h30			09h30 – 10h30
U6				18h15 – 19h30		
U7			15h30 – 16h45			
U8				18h15 – 19h30		
U10			16h45 – 18h00		18h15 – 19h30	
U12 A		16h45 – 18h45		18h15 – 19h30		
U14 A	18h15 – 19h30			17h00 – 18h15		
U14 Reg	16h45 – 18h15		18h00 – 19h30		16h45 – 18h15	
U16 A				16h30 – 17h50 **	19h30 – 21h00	
U18 A		18h15 – 19h30			20h30 – 22h00 ***	
U18 Reg	19h30 – 21h00		19h30 – 21h00	21h00 – 22h30		
U21 reg		21h00 – 22h30		19h30 – 21h00		
R1		21h00 – 22h30		19h30 – 21h00		
P2	19h30 – 21h00				21h00 - 22h30	
P3				21h00 – 22h30		

*Pour les Baby (joueurs inférieurs à 6 ans), les entraînements seront assurés par le BC Boninne en accord avec le Royal Gallia BC Beez.

** Hall omnisport de La Plante

*** Salle de sport de l'institut de la Providence de Champion

Il est demandé d'être **présent 10 à 15 minutes avant l'heure de début** de l'entraînement afin de se donner le temps de saluer les copains et leurs parents et de débiter l'entraînement à l'heure (dans le respect du programme élaboré par l'entraîneur).

Il est **impératif de prévenir** l'entraîneur **en cas d'absence**, que ce soit pour l'entraînement ou pour le match.

a. Reprise des entraînements

Babys	Sera communiqué ultérieurement
U6	Jeudi 7 septembre 17
U7	Mercredi 23 août 17
U8	Jeudi 7 septembre 17
U10	Mercredi 16 août 17
U12 A	Mardi 15 août 17
U14 A	Jeudi 17 août 17
U14 Reg	Lundi 7 août 17
U16 A	Lundi 11 août 17
U18 A	Vendredi 18 août 17
U18 Reg	Lundi 7 août 17
U21 Reg	Mardi 8 août 17
P3	Jeudi 3 août 17
P2	Lundi 7 août 17
R1	Mardi 1 ^{er} août 17

Pour une **BONNE ORGANISATION DE LA REPRISE**, il est demandé aux joueurs de **CONFIRMER leur PRESENCE** auprès de votre entraîneur

2. Entraîneurs

	Entraîneurs	e-mails	GSM
U6	Sébastien Delory	sebastiend18@hotmail.com	0498/79.11.49
U7	Frantz Lehouste	frantz.lehouste@gmail.com	0499/62.19.38
U8	Florent Seidoff	florent.seidoff@hotmail.fr	0471/26.86.24
U10	Marc Bigneron	Marc.bigneron@gmail.com	
U12 A	David Marchal	marchald@live.fr	0495/45.98.76
U14 A	Fabienne Debuigne	fabienne.debuigne@gmail.com	0477/72.48.59
U14 Reg	Hervé Forthomme	rvfor@hotmail.com	0473/18.91.54
U16 A	Alexandre Geradon	geradonalexandre@gmail.com	0476/34.28.88
U18 A	Pierre Squiflet	squifletpierre@hotmail.com	0470/94.78.38
U18 Reg	Georgy Roks	rzt7700roge@gmail.com	0474/54.78.53
U21 Reg	Alain Alexis	Alain-alexis@hotmail.com	0475/50.85.24
P3	Stéphane Delval	s.delval@isbm.be	0497/94.36.51
P2	Jean-Paul Lamy	lamy.jean.paul@skynet.be	0473/85.17.19 - 0475/86.43.22
R1	Didier Prinsen	didierprinsen@gmail.com	0496/67.72.76

3. Rencontres officielles

Les rencontres à domicile se déroulent **le samedi et le dimanche** (1 week-end sur 2, en alternance avec le BC Boninne) selon le **calendrier** élaboré par le Comité Provincial de Namur qui **vous sera communiqué dès que possible** via l'entraîneur. Il sera disponible sur le site www.cpnamur.be (joueurs provinciaux) ou www.awbb.be (joueurs régionaux)

Il est demandé d'être **présent 30 (ou 45 minutes en fonction du coach) avant l'heure de début du match et de prévenir** l'entraîneur **en cas d'absence**.

Rencontres à domicile (heure de début)		
Equipes	Samedi	Dimanche
U6		09h00
U7		09h00
U8		09h00
U10		13h00
U12 A		13h00
U14 A	09h30	
U14 Reg	11h30	
U16 A		11h00
U18 A		17h00
U18 Reg	15h45	
U21 Reg	13h30	
P3		15h00
P2	18h00	
R1	20h15	

4. Certificat médical

Nous vous demandons de bien vouloir faire compléter le **certificat de l'AWBB** ci-dessous pour **le premier match officiel** (coupe AWBB, de Province ou championnat). Celui-ci sera **remis à l'entraîneur** de votre équipe le plus rapidement possible (**de préférence lors du 1^{er} entraînement**).

Un joueur sans certificat médical ne peut pas être aligné en match.

Attention : Le joueur ou la personne responsable (si le joueur est mineur) doit **dater et signer le certificat** (lutte contre le dopage).

5. Assurance

Que faire en cas d'accident ?

1. Vous vous blessez lors d'une activité sportive.
2. Vous complétez le formulaire fourni par l'AWBB et ARENA

(<http://www.awbb.be/wp-content/uploads/2017/02/accidentcorporelb.pdf>).

3. Lors de votre visite médicale, faites remplir l'attestation médicale par le médecin.
4. Après avoir vérifié que le formulaire a été complètement et correctement rempli, le responsable du club adresse la déclaration à l'adresse suivante :

S . A . A R E N A
A l'attention de Mr. Eric BLOMMAERT
RUE DES NERVIENS 82 bte 2

B-1040 BRUXELLES.

Seule la déclaration doit être renvoyée. Les attestations de soins et/ou frais engagés ainsi que les attestations de remboursement de la mutualité doivent être gardés par la victime jusqu'à l'obtention d'un n° de dossier.

5. Dès qu'elle est en possession de votre déclaration, ARENA vous transmettra endéans les 5 jours un accusé de réception comprenant toutes informations utiles, ainsi que votre n° de dossier et en fera également part à la fédération AWBB.
6. Par la suite, l'assuré traite directement avec ARENA, sans passer par le club.

A noter que l'assurance ne rembourse que les produits reconnus par les MUTUELLES. Les produits non remboursés par votre mutuelle ne le seront pas non plus par l'assurance ni par le club. Il est important de signaler ceci à votre médecin lors des prescriptions médicales, de pose de bandages, de plâtres etc...

IMPORTANT :

- Toujours indiquer le n° du dossier lors de tout échange de correspondance avec l'assureur
- **Il est INDISPENSABLE d'être en possession et d'avoir transmis à ARENA un CERTIFICAT DE GUERISON «AVANT» toute reprise.** La compagnie n'accepterait pas une nouvelle déclaration d'accident sans que le dossier précédant ne soit clôturé. **Ce certificat de guérison vous sera fourni par un médecin.**

6. Cotisations 2017-2018

Le montant de la cotisation (variable en fonction de la date de paiement) est à verser sur le compte ING

BE38 3631 0745 9872 du **Royal GALLIA B.C. BEEZ**

communication : « NOM et PRENOM DU JOUEUR + EQUIPE à laquelle il appartient »

La cotisation comprend **un chèque repas** à valoir sur un des repas organisés par le club.

Cotisations 2016-2017		avant 01/08	1^{ère} affiliation ou 01/08 – 31/08	après 31/08	après 30/09
Baby	1^{er} enfant Suivant(s)*	125 € 80 €	140 € 90 €	150 € 100 €	160 € 110 €
U6 – U7 – U8	1^{er} enfant Suivant(s)*	165 € 105 €	175 € 115 €	185 € 125 €	195 € 135 €
U10 – U12 U14 – U16 – U18 Provinciaux U21 régionaux	1^{er} enfant Suivant(s)*	210 € 130 €	220 € 140 €	230 € 150 €	240 € 160 €
U14 – U18 Régionaux	1^{er} enfant Suivant(s)*	225 € 145 €	235 € 155 €	245 € 165 €	255,00 € 175,00 €
P3		195 €	205 €	215 €	225 €
P2 – R1		210 €	220 €	230 €	240 €

(*) Pour les jeunes uniquement et lorsqu'il y a plusieurs enfants d'une même famille (également si une sœur inscrite au BC Boninne) : l'aîné paie la cotisation normale (1^{ère} ligne), les autres payant le montant repris en seconde ligne correspondant à leur catégorie.

Les cotisations versées **NE sont PAS remboursables.**

Le Comité se réserve le droit de **sanctionner** les joueurs qui **NE** seront **PAS** en ordre de **cotisation après le 30/09/2017** (voir notre Règlement d'Ordre Intérieur sur notre site).

7. Communication

Afin de faciliter et d'accélérer la communication, le club privilégie les envois par **email** (informations diverses du coach ou du comité, les activités et événements du club, les rappels, ...).

De votre côté, vous pouvez adresser toutes vos demandes par email vers le secrétariat du club, y compris **les demandes de remboursements pour la mutuelle** (scan du document à remplir).

Consultez également notre site internet (www.galliabeez.be) qui sera très régulièrement mis à jour avec les résultats des matchs, les débriefings des coaches, des photos, ...

8. Esprit sportif

L'esprit sportif ou fair-play est essentiel pour réussir à promouvoir et à développer le sport.

Il est de notre responsabilité de promouvoir cet esprit.

Le fair-play signifie bien plus que le respect des règles ; il couvre des notions d'amitié et de respect de l'autre.

Respectons **l'arbitre et les joueurs**, ainsi nous serons respectés et donnerons une bonne image de notre sport et de notre club.

Le fair-play, c'est le respect de l'arbitre, de l'adversaire, des horaires, ... et de soi-même.

9. Délégués et officiels de table

Lors des matchs, chaque équipe doit désigner un délégué au terrain et des officiels de table (match à domicile : 1 chronométreur et 1 chronométreur des tirs (24 sec) ; match en déplacement : 1 marqueur). Ces rôles doivent être exercés par les **parents/amis des joueurs** présents au match. Il est impossible aux bénévoles du club de prendre en charge ces fonctions.

En l'absence de volontaires, le coach devra désigner des joueurs afin d'assurer ces rôles (au lieu de jouer). Comme il serait dommage d'en arriver là, **nous comptons sur vous**, parents/amis, pour prendre vos responsabilités.

Si vous êtes volontaires pour exercer ces fonctions, merci d'envoyer un email vers le secrétariat. Des **formations et écolage/coaching** seront donnés à ceux qui le souhaitent.

D'avance merci pour votre engagement.

10. Quelques éléments d'ordre pratique

Tout changement d'adresse, de numéro de téléphone ou d'e-mail doit être communiqué au secrétariat du club.

Au terme du match, tous les équipements seront déposés dans le bac prévu à cet effet et chaque joueur, à tour de rôle, reprendra l'ensemble des équipements de l'équipe pour les lessiver.

Pour tous les joueurs (si pas de photo sur la licence AWBB), remettre obligatoirement votre carte d'identité à votre délégué, et ce dès votre arrivée. Tout oubli entraîne **un forfait** et **une amende** pour le club.

Nous restons à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

<u>Président</u> :	Luciano BATTOCCHIO ; 33, rue de Forêt à 5000 Beez 0497/ 52 80 06 luciano.battocchio@skynet.be
<u>Secrétaire</u> :	Claude DETHIER ; 24, rue des Framboises à 5000 Beez 0473/56 10 24 secretariatgalliabeez@gmail.com
<u>Trésorière</u> :	Véronique THIRY ; 296, route de Hannut à 5021 Boninne 081/ 21 42 13 0497/ 94 14 18 tresoreriegallia@yahoo.be
<u>Directeur technique</u> :	Hervé FORTHOMME ; Rue Feroobu, 33 à 5030 Beuzet 0473/ 18 91 54 rvfor@hotmail.com
<u>Notre kiné dévoué</u> :	Philippe MAWET ; 12, rue St Calixte à 5100 Jambes 0476/24 93 47

En attendant de vous revoir toutes et tous, nous vous souhaitons de bonnes vacances et vous présentons nos meilleures salutations sportives.

Pour le Comité du RGBCB

Claude Dethier
Secrétaire



CERTIFICAT MEDICAL
Saison 2017 – 2018

Je soussigné(e), Docteur en Médecine à
atteste avoir examiné aujourd'hui Mlle/ Mme/ M.
né(e) le à habitant
et n'avoir constaté, à la date de ce jour, aucun signe clinique apparent contre-indiquant la pratique du basket-
ball.
Fait à le
Identification du médecin Signature

*Le sportif reconnaît par sa signature qu'il a parfaite connaissance du décret de la Communauté française du 20 octobre 2011 relatif à la lutte contre le dopage et qu'il a pris connaissance et accepte le règlement antidopage de l'AWBB et le règlement de procédure de la C.I.D.D. (Commission Interfédérale Disciplinaire en matière de Dopage), instance disciplinaire de l'AWBB en matière de violation des règles antidopage.
Il accepte irrévocablement que toutes les poursuites disciplinaires pour fait de dopage, tel que défini par le décret de la Communauté française du 20 octobre 2011 et le règlement antidopage de la l'AWBB seront portées devant la C.I.D.D., seule instance disciplinaire compétente à son égard. »
Date et signature du sportif et, le cas échéant, celle d'un des ses représentants légaux.*

A découper et à remettre à son entraîneur **AVANT** la 1^{ère} rencontre